

Les exclusions paysannes, un défi historique pour le marché international du travail

Henri Rouillé d'Orfeuil

Contact : rouille@cirad.fr

Les exclusions paysannes, un défi historique pour le marché international du travail	1
Résumé :	3
1. Le modèle de référence : exode rural, urbanisation et transition industrielle	4
2. Un marché du travail internationalisé et une pénurie mondiale d'emplois	7
2.1 Un marché du travail internationalisé.....	7
2.2 Des chiffres de l'emploi incertains	7
2.3 Prospective des besoins de création d'emplois d'ici 2050.....	9
3. Perspectives de l'emploi agricole : la grande évacuation des campagnes.....	10
3.1 Hypothèses.....	11
3.2 Les mécanismes d'éviction.....	12
3.2.1 Ouverture des marchés des produits agricoles :.....	12
3.2.2 Accaparement des terres :	13
3.2.3 Définition de normes plus exigeantes	Erreur ! Signet non défini.
4 La transition ouest-européenne ne pourra pas servir de modèle	15
5 Conclusion	16
6 Références	18
Box A : Comptabilisation des chômeurs selon la banque mondiale	20
Box B : Destruction d'emplois agricoles, exode rural et urbanisation	22

Résumé :

L'emploi agricole est souvent perçu comme une variable d'ajustement évoluant en fonction de l'état de l'activité économique. Outil de la mobilité sectorielle et géographique des « travailleurs », le marché du travail est censé proposer de nouvelles insertions aux partants ou aux exclus de l'agriculture. Malheureusement, faute de régulations, les flux de travailleurs inondent le marché du travail. La grande majorité des paysans ne quitte plus l'agriculture pour répondre à une offre d'emploi ou pour une proposition d'insertion dans un autre secteur, mais en raison de la paupérisation qui touche le monde agricole et aboutit à des situations d'exclusion. Dans les continents à majorité paysanne, les exclus de l'activité agricole en quête de travail rémunéré affluent massivement vers les villes qui n'ont pas les moyens économiques et industriels de leur proposer un emploi et de leur assurer un revenu. Si rien n'est fait pour changer les tendances actuelles, le renforcement continu de l'intégration des marchés agricoles pourrait conduire près de 1,7 milliards de paysans et de paysannes à abandonner l'agriculture en quelques décennies. Si l'on ajoute à ce chiffre les besoins d'emplois d'aujourd'hui et ceux issus des perspectives de croissance démographique, on aboutit à un besoin mondial théorique de 3,8 milliards nouveaux emplois d'ici 2050 ! Ce chiffre astronomique n'est pas compatible avec les rythmes observés de création d'emploi. Notre propos n'est pas de dresser un scénario précis, mais de montrer que les défis deviendraient insurmontables si les tendances actuelles devaient se poursuivre. Une poche de pauvreté et d'exclusion d'une telle ampleur aurait des répercussions sociales, économiques et géopolitiques considérables. L'interface entre l'agriculture et le marché doit être repensée pour endiguer les mécanismes d'exclusion et permettre aux paysans de vivre dignement de leur travail. Le devenir de l'emploi agricole, notamment dans les agricultures familiales, et ses conséquences au niveau mondial, doivent être pris en compte dans les cycles de négociations commerciales engagées dans le cadre de l'OMC.

L'agriculture est une activité multifonctionnelle qui doit relever trois défis planétaires : nourrir les citoyens, gérer les ressources naturelles, employer et rémunérer les producteurs agricoles. L'agriculture va devoir augmenter l'offre alimentaire de 70% pour pouvoir nourrir en 2050 une humanité de 9 milliards de personnes. Elle va devoir aussi veiller à limiter ses impacts négatifs sur l'environnement : aujourd'hui, l'agriculture représente 70% de la consommation d'eau douce (FAO-Aquastat, 2011) et un tiers des émissions de Gaz à effets de serre (Gilbert, 2012). Si, les pratiques agricoles ont des effets complexes et différents selon les situations, sur la fertilité des sols et la biodiversité, il est établi que l'agriculture agroindustrielle est une cause importante de la déforestation et de l'érosion de la biodiversité (Kissinger et al, 2012). Enfin, l'agriculture doit permettre aux agriculteurs, qui représentent aujourd'hui encore 40% du travail mondial, de vivre décemment (FAOStat, 2011). Les externalités sociales et environnementales de la production agricole sont donc considérables.

Or, seules la fonction économique, et, dans une moindre mesure, la fonction environnementale retiennent l'attention des responsables des politiques publiques et celle des négociateurs des accords internationaux. La fonction sociale de l'agriculture, à savoir la gestion de l'emploi agricole et la distribution des revenus, reste largement ignorée ou peu considérée.

Nous présentons dans cet article une analyse des conséquences que pourraient avoir une évolution de l'emploi agricole sur le marché international du travail. L'analyse du besoin d'emplois à créer d'ici 2050, montre l'importance de l'impact de l'arrivée d'un nombre considérable de paysans sur les marchés du travail et, donc, sur le marché international du travail. Cette analyse doit nous amener à prendre conscience des graves dangers que font courir les mécanismes de concentration et d'exclusion qui sont à l'œuvre au cœur de l'activité agricole.

1. Le modèle de référence : exode rural, urbanisation et transition industrielle

À l'échelle mondiale, le travail agricole *stricto sensu* représente toujours près de 40% du travail humain. Ce taux serait plus considérable encore si nous ajoutions les travailleurs à l'œuvre à l'amont et à l'aval de la production agricole. L'agriculture est donc, et de très loin, le premier employeur au monde.

Ce taux moyen masque une très grande diversité de situations géographiques et historiques. La plupart des pays d'Asie et d'Afrique, qui représentent près de 75% de la population mondiale conservent encore près de 60% de paysans dans leurs populations. Les pays industrialisés, principalement en Europe occidentale, ont réalisé leurs transitions agro-démographiques et connaissent un taux d'actifs agricoles inférieur à 5% du total de la

population active et ce taux continue de baisser¹. Le pourcentage d'actifs agricoles varie de 90% pour le Burundi (Stads & Ndimurirwo, 2011), à 2% pour les Etats-Unis (WDI, 2010) et 2,5% pour la France (Agreste, 2011).

La plupart des responsables des organisations professionnelles, des instituts de recherche et des services publics liés à l'agriculture partagent une même vision de la modernisation agricole et considèrent que l'agriculture doit se séparer d'une part grandissante de ses paysans pour se moderniser et, ce faisant, libérer de la main d'œuvre pour permettre l'industrialisation, la tertiarisation, l'urbanisation et en définitive le développement des autres secteurs de l'économie. Là où ils sont encore légions, les paysans sont vus comme une armée de réserve destinée à servir un jour ou l'autre l'industrie ou les services. Ainsi, l'histoire économique serait celle d'un transfert de travail du secteur agricole vers les autres secteurs et des campagnes vers les villes.

Ce transfert de travail du secteur agricole vers les autres secteurs de l'économie s'opère grâce au marché du travail qui rapproche l'offre et la demande d'emplois aux échelles locales, régionale, nationale voire, aujourd'hui, mondiale. Outil de la mobilité sectorielle et géographique du travail et des travailleurs, le marché du travail contribue à la recomposition de l'économie et de la géographie locales, nationales et, aujourd'hui, mondiales.

L'exode rural a pu correspondre à la fois à la démarche volontaire d'agriculteurs espérant de meilleures conditions de travail et de vie et à un besoin de transition vers des économies plus industrielles. Il n'y avait alors pas lieu de s'alarmer de la diminution de la proportion des agriculteurs, tant que cette diminution correspond à des actes volontaires du côté des agriculteurs et à la satisfaction du besoin de développement de l'industrie et des services. Mais, aujourd'hui, dans la plupart des pays, la disproportion entre les flux entrants et les flux sortants du marché du travail est inquiétante. Un à deux milliards de personnes sont déjà piégées dans une trappe à pauvreté et les processus d'exclusion à l'œuvre au cœur de l'économie agricole, que nous analyserons plus avant, risquent d'avoir des conséquences de plus en plus sérieuses. « *Cette urbanisation sans révolution industrielle porte en elle un risque d'explosion sociale, comme si s'accumulaient des bombes atomiques autour des villes d'Afrique²* ».

Sans remettre en cause le bienfondé des transferts de travail, certains pays peuvent prendre des mesures de régulation des sorties de paysans du monde rural ou de leurs

¹ L'Union européenne a perdu 20% de ses exploitations agricoles entre 2003 et 2010 (d'après les analyses du recensement agricole 2010 par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne).

² Allocution de Joan Clos, directeur exécutif de UN-Habitat le 27 juin 2011 à Paris, lors de l'ouverture de la conférence « *Reconciling poverty eradication and quality of the environment* » organisée par l'Agence française de développement et l'Institut Veolia Environnement.

entrées dans le monde urbain. L'exemple chinois est le plus vigoureux. En effet, en Chine, l'exode rural est une question très sensible. Depuis l'origine de la République populaire les responsables ont voulu fixer les ruraux à leurs villages et maîtriser les migrations internes. Les départs des paysans vers les villes ne sont officiellement tolérés que si des capacités de travail en ville existent pour eux et tant qu'elles durent. Si la conjoncture faiblit, les migrants de l'intérieur qui perdent leurs rémunérations urbaines sont contraints de rejoindre leurs villages s'ils veulent bénéficier de la gratuité des services publics (accès aux services de santé, d'éducation, de logement et droit aux subsides) et pour revenir dans la légalité, représentée par le fameux « *hukou* », sorte de carte d'identité qui indique le lieu de résidence et le secteur d'activité des citoyens chinois. Créé en 1950, le *hukou* est toujours en vigueur. Les migrants ruraux, travaillant en ville ou hors de leurs secteurs d'activités, vivent donc une situation précaire de travailleurs sans papiers. L'économie chinoise doit beaucoup à cette « flexibilité » du marché du travail. Parallèlement à cette politique de maîtrise des migrations internes, les autorités chinoises ont développé une politique de promotion de l'emploi en milieu rural, notamment par la création de petites industries dans les campagnes.

Plus classiquement, de nombreux pays d'Amérique latine et certains pays d'Asie, s'efforcent de maintenir les exclus de l'agriculture à la campagne dans des marges géographiques et économiques et, au mieux, de traiter cette proportion importante de leurs populations par des actions sociales. Dans la plupart des pays d'Amérique latine et quelques pays d'Asie, la petite agriculture est considérée comme un à-côté de la vie économique qui permet d'occuper une part importante des exclus de l'économie et de fournir à peu de frais une main-d'œuvre à la grande agriculture, seule considérée comme véritablement économique³.

³ Celle des *fazendeiros* ou des grandes plantations agro-industrielles de l'Asie humide.

2. Un marché du travail internationalisé et une pénurie mondiale d'emplois

2.1 Un marché du travail internationalisé

Certains économistes considèrent que le marché du travail n'est pas internationalisé du fait de l'existence de fortes politiques anti-migratoires de la plupart des gouvernements des pays dit d'« accueil ». Cet argument nous semble fallacieux :

- D'une part, on compte dans le monde 214 millions de migrants (UN, 2011) soit plus de 3% de la population mondiale. Ces flux, souvent illégaux, persistent malgré ces politiques.
- D'autre part, on constate de forts mouvements de délocalisations d'activités économiques vers des pays à bas salaires.
- Enfin, même si ni les hommes ni les activités économiques ne franchissent les frontières, les différentiels dans les coûts du travail entre deux espaces économiques influent sur la compétitivité des biens et des services produits, sur celle des économies concernées et sur l'évolution de la géographie économique mondiale.

Pour ces différentes raisons, nous considérons que le marché du travail est internationalisé.

De fait, l'emploi est aujourd'hui la priorité pour la plupart des gouvernements. Qu'il s'agisse de créer de nouveaux emplois ou de relocaliser des emplois existants dans d'autres pays, ce sont toujours des stratégies qui sont déployées dans un contexte où il manque des centaines de millions de parts au gâteau mondial du travail rémunéré. Nous allons maintenant nous intéresser à l'estimation de ces besoins d'emplois au niveau mondial.

2.2 Des chiffres de l'emploi incertains

Apprécier l'emploi mondial et son évolution au cours des prochaines décennies est d'autant plus difficile que les notions « d'emploi » et de « chômage » diffèrent d'un organisme à l'autre. Ainsi, les chiffres produits peuvent varier d'un facteur quatre entre différentes institutions: D'après l'OIT, il manque aujourd'hui 850 millions d'emplois dans le monde pour permettre à tous les actifs d'avoir un emploi ou un travail rémunéré (OIT, 2012), tandis que la Banque mondiale parle de 200 millions de chômeurs (World Bank, 2013).

Personne active : Une « personne active » est définie classiquement comme une personne en âge de travailler, c'est-à-dire de plus de 15 ans et de moins de 65 ans. Ces limites statistiques ne correspondent pas à la réalité dans de nombreux pays : bien des enfants et des personnes âgées participent à l'économie familiale. Cette définition, sujette à débat, a néanmoins le mérite d'être claire. Nous l'utiliserons en connaissant ses limites. L'« indice mondial de population d'âge actif » (part des 15-64 ans dans la population totale) est aujourd'hui de 65%, alors que les moins de 15 ans représentent 27% et les plus de 65 ans 8% de la population mondiale (Pison, 2011). Notons au passage que cet indice est sujet à forte variation : A cause de la politique de l'enfant unique, la population active représente en Chine 76% de la population totale - mais, si cette politique perdure, ce taux va grandement évoluer quand une majorité d'enfants uniques, devenus actifs, auront deux parents inactifs -, alors que la population active n'est que de 49% au Niger à cause de la forte proportion d'enfants de moins de 15 ans. Selon ces indices, calculés à partir des statistiques de l'ONU, l'humanité compterait donc 4,55 milliards de personnes actives. Nous retiendrons ce chiffre qui est une estimation basse : la Banque mondiale, dans son rapport sur l'emploi, dénombre 5,35 milliards personnes en âge de travailler en 2012 (World Bank, 2013).

Emploi : La notion d'emploi est plus délicate à définir. Dans la plupart des pays, on ne sait pas où commence l'emploi : Une femme qui achète une cartouche de cigarettes pour revendre les cigarettes à l'unité au cours de la semaine⁴, ou un homme qui vend occasionnellement sa force de travail à la journée pour une indemnité dérisoire, ont-ils un emploi ? Selon les définitions, il n'y pas emploi, mais, dans les faits, il y a un travail rémunéré, un couple travail-revenu. La banque mondiale dénombre 1,65 milliard d'emplois formels c'est à dire travailleurs des secteurs public et privé, ayant un statut et recevant un salaire régulier (World Bank, 2013). Les activités agricoles et les petites exploitations familiales représentent 1.5 Milliard « d'emplois » qui ne procurent, dans le meilleur des cas, qu'une protection limitée, et qui sont souvent peu rémunérés (WB, 2013).

Chômeur : La notion de chômeur est relative et n'a de sens que lorsque le pays distribue des aides, qui l'oblige à définir les « ayants droits ». La Banque mondiale parle de 200 millions de chômeurs : ce chiffre ne correspond en rien à la réalité des personnes privées de travail décemment rémunéré (voir Box A) (World Bank, 2013).

Dans les pays qui n'ont pas de politiques de l'emploi et ne distribuent pas d'aides à des chômeurs « statutaires » (soit presque tous les pays hors OCDE), à quoi bon se faire enregistrer comme chômeur ?

⁴ Voir qui revend les allumettes à l'unité comme j'ai pu l'observer à Port-au-Prince.

Les 850 millions d'emplois manquants proposé par l'OIT correspondent à peu près à la somme des actifs vivant en situations d'extrême pauvreté. La Banque mondiale évalue à 1,3 milliards, les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté, ce qui correspond à 845 millions de personnes actives (entre 15 et 65 ans). Cette estimation du nombre des personnes en quête d'un travail rémunéré est cohérente. Mr. Juan Somavia, l'ancien directeur général du Bureau international du travail, a forcé le trait lors de sa présentation du rapport annuel de l'OIT 2012 en additionnant pauvres extrêmes et chômeurs : « *Malgré les efforts acharnés des gouvernements, la crise de l'emploi ne connaît pas de répit : un travailleur sur trois dans le monde – environ 1,1 milliards de personnes – est chômeur ou vit sous le seuil de pauvreté*⁵ ».

Quelques soient les chiffres retenus et les définitions adoptées, on est très loin du plein emploi et encore beaucoup plus loin du « plein emploi décent ». Nous retiendrons pour la suite l'estimation basse de l'OIT de 850 Millions d'emplois manquants, sachant que ce chiffre est probablement lui-même largement sous-estimé (voir Box A).

2.3 Prospective des besoins de création d'emplois d'ici 2050

S'il est impossible de prévoir ce que pourraient être les chiffres de créations d'emplois dans les décennies à venir, on peut en revanche se faire une idée de l'évolution de la demande. Cette évolution repose sur trois chiffres plus ou moins prévisibles :

- Les exclus/demandeurs d'emplois d'aujourd'hui, qui sont estimés à 850 millions (OIT, 2012).
- Les nouveaux arrivants sur le marché du travail issus de la croissance démographique d'ici 2050 : d'après les démographes et le Bureau de la population de l'ONU, il y aura autour de 2 milliards de personnes supplémentaires en 2050, dont 65%, c'est-à-dire 1,3 milliards, de personnes actives, toutes demandeuses d'emplois;
- Enfin, les demandeurs provenant de la destruction d'emplois existants aujourd'hui. Ce chiffre est plus incertain et la prochaine section est consacrée à dresser les perspectives de l'emploi agricole⁶. Comme nous allons le voir, la poursuite en l'état de la libéralisation et l'intégration des marchés des produits agricoles et de la terre devraient faire fortement baisser le nombre d'agriculteurs (voir section 3). Nous faisons l'hypothèse que cette baisse se

⁵ le 24 janvier 2012 lors de la présentation du Rapport « Tendances mondiales de l'emploi 2012

⁶ D'autres secteurs sont susceptibles de se contracter dans les décennies à venir, notamment la fonction publique, le petit commerce, l'artisanat et, donc, d'alourdir le constat. Cependant, notre propos n'est pas de dresser des scénarios précis, mais de montrer que les défis deviendraient insurmontables si les tendances actuelles devaient se poursuivre. Pour ce faire, l'ampleur des chiffres de l'agriculture est suffisante.

poursuivra jusqu'à atteindre les taux que nous connaissons dans les pays développés, soit de l'ordre de 3% comme en France aujourd'hui (cf §3.1). Les hypothèses sur la sortie de la production agricole et sur le volume d'exode rural qui nous conduisent à ce chiffre astronomique sont conformes aux idées dominantes sur la modernisation de l'agriculture et le développement économique. Les mécanismes de concentration et d'éviction actifs au cœur de l'activité agricole, que nous allons présenter, sont largement indépendants de l'évolution de l'emploi dans les autres secteurs de l'économie et/ou dans les villes et de l'état du marché du travail. 3% d'agriculteurs dans la population active mondiale, cela revient à dire que le monde va perdre 93% de sa population agricole, soit 2,6 milliards de personnes dont 1,69 milliards d'actifs.

La somme de ces trois chiffres (0,85 + 1,3 + 1,69), nous amène à estimer un besoin global de création d'emplois d'ici 2050 à 3,8 milliards ! Est-il possible de créer autant d'emplois au cours des quatre prochaines décennies ? Le moins que l'on puisse dire, pour ne pas injurier l'avenir, est que ce sera très difficile et sans commune mesure avec les rythmes de création d'emplois que nous avons connus jusqu'à présent alors même que la productivité du travail, qui est en grande partie à l'origine des destructions d'emplois, devrait encore s'accroître !

3. Perspectives de l'emploi agricole : la grande évacuation des campagnes

L'ouverture internationale du marché foncier et l'intégration internationale des marchés des produits agricoles amènent les agriculteurs de tous les pays, dont les capacités compétitives sont extrêmement inégales, à s'affronter pour la défense ou la conquête de parts de marché. La concentration foncière et celle des marchés agricoles entraînent une marginalisation ou une exclusion des compétiteurs les plus faibles (Roudart & Mazoyer, 1997). L'élargissement d'une « trappe à pauvreté » se traduit par la croissance cancéreuse de périphéries urbaines dépourvues des services essentiels et, dans les campagnes, de manière plus diffuse, par la prolétarisation des paysans. L'ampleur de ces évolutions est difficile à mesurer, mais elle est facile à observer. La concentration foncière, qui prend aujourd'hui la forme d'un accaparement des terres dans les pays pauvres, et la captation des marchés domestiques par des entreprises internationales sont visibles sous toutes les latitudes. La concentration foncière peut être due en partie à des départs volontaires de producteurs, mais aussi à des exclusions liées à des processus de paupérisation⁷. Les agriculteurs africains ont perdu une grande part des marchés urbains de leurs pays. En Afrique de l'Ouest, les protections tarifaires sont dérisoires, le tarif extérieur commun

⁷ Comme en Inde dans la fameuse « *Suicide belt* », où de petits propriétaires fonciers sont obligés d'hypothéquer leurs terres.

(TEC), reconnu par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est plafonné à 5%, alors que les produits alimentaires importés, sont souvent subventionnés dans des proportions bien supérieures dans leurs pays d'origine. Cette ouverture commerciale très large provient d'ailleurs moins des accords OMC que d'une convergence de vue entre les institutions financières internationales (pour des raisons doctrinales) et la plupart des gouvernants qui souhaitent privilégier une alimentation à bas prix au bénéfice des consommateurs urbains, qui, il est vrai, sont souvent eux aussi très pauvres et plus proches des lieux de pouvoirs.

3.1 Hypothèses

Pour estimer la destruction des emplois agricoles, nous avons fait l'hypothèse que les tendances actuelles d'évolution allaient se prolonger, soit:

- D'une part, la mondialisation va se poursuivre sous sa forme actuelle, vers une intégration toujours plus grande des marchés locaux et nationaux dans un grand marché mondial.

D'autre part, le travail agricole va diminuer partout, en particulier en Afrique et en Asie, continents encore très majoritairement paysans, pour rejoindre des taux d'actifs agricoles dans la population active mondiale proches de ceux des pays de l'OCDE, qui ont fait leurs révolutions industrielles et agricoles. Cette évolution nous semble inéluctable des lors que tous les producteurs du monde doivent s'affronter sur un même marché.

Cette hypothèse d'un taux moyen de 3% d'emplois agricoles dans le monde à l'horizon 2050 peut sembler absurde, et de fait, on n'imagine mal de pouvoir y arriver sans des bouleversements dramatiques. Nous pensons néanmoins qu'elle est cohérente avec les idées aujourd'hui dominantes sur la modernisation de l'agriculture et la nécessité d'un transfert massif de travail du secteur primaire vers les autres secteurs économiques, comme cela s'est produit en Europe de l'ouest.

Cette hypothèse de 3% d'agriculteurs dans la population totale correspond bien aux projections de croissance démographique et d'urbanisation de l'ONU. Aujourd'hui près d'un million de personnes supplémentaires rejoignent chaque semaine les différentes villes du monde (**Box B**).

Nous retiendrons donc cette hypothèse, non pas pour établir un scénario précis, mais pour montrer que les défis deviendraient insurmontables si les tendances actuelles devaient se

poursuivre. Au reste, le raisonnement ne serait pas vraiment différent si cette transition vers les 3% d'agriculteurs prenait trois ou cinq décennies au lieu de quatre.

3.2 Les mécanismes d'éviction

L'exclusion de paysans et le passage de sociétés de 60% à 3% de paysans s'est produit dans l'histoire à grande échelle. Le plus souvent par la récupération des terres paysannes de manière violente. Nous citerons deux grandes cassures historiques : la confiscation et la redistribution des terres indigènes par les colonisateurs européens, principalement dans les Amériques, en Océanie, en Afrique australe et au Maghreb et, plus récemment, la collectivisation des terres par les régimes communistes. Dans le premier cas, les indépendances et les réformes agraires ont en général peu modifiées les structures agraires. Dans le deuxième cas, la dé-collectivisation a pris différentes voies.

Aujourd'hui, les exclusions paysannes sont d'une autre nature. En effet, au cœur de l'économie agricole, de puissants mécanismes d'éviction privent une majorité de paysans de l'accès aux ressources, notamment à la terre, ou de l'accès au marché des intrants et des produits agricoles et les poussent dans une spirale de paupérisation et/ou d'endettement, qui a terme aboutit à un départ, une exclusion et souvent à un exode.

3.2.1 Ouverture des marchés des produits agricoles

La mise en compétition au sein d'un même grand marché de tous les agriculteurs du monde ne peut provoquer qu'un mouvement de concentration des ressources, des marchés et du capital et à une exclusion des compétiteurs les plus faibles. Cette compétition à ses gagnants et ses perdants et il n'est pas difficile d'en prévoir l'issue tant les armes économiques et technologiques des différentes familles d'agriculteurs sont différentes. Comment des paysans peu équipés, peu dotés en terres, peu soutenus par des politiques publiques, privés d'appui en termes de recherche, de formation et d'information, installés, qui plus est, bien souvent dans des régions au climat difficile et aux sols dégradés pourraient-ils lutter face à des producteurs bénéficiant de tous les avantages ? La compétition qui résulte de l'ouverture des marchés est insoutenable pour les compétiteurs les plus faibles et les condamnent à se retirer des marchés, voire à quitter l'activité agricole (Pour une revue des mécanismes d'éviction et de leurs origines historiques voir Roudart & Mazoyer, 1997).

De plus, l'ouverture des marchés s'accompagne de l'application et du durcissement des normes, notamment sanitaires, difficiles à respecter dans la situation où se trouve la petite production. Ces normes interdisent aux petits producteurs d'accéder aux marchés des pays du Nord et, parfois même, aux marchés urbains de leurs propres pays.

Sans une régulation des marchés, ces processus d'évictions n'ont aucune raison de s'arrêter avant que la population agricole n'atteigne quelques % de la population totale, comme cela s'est passé dans les pays ayant fait leur révolution agro-industrielle. Notons

que cette tendance à l'intégration des marchés se verrait encore amplifier si la négociation commerciale engagée par l'OMC depuis 1999 et baptisée « cycle du développement » venait à aboutir conformément aux souhaits et aux positions des acteurs dominants de la négociation.

3.2.2 Concentration du foncier et accaparement des terres :

Des contrats portant sur des centaines de milliers d'hectares se négocient et se signent entre, d'une part, des groupes financiers ou les autorités de pays fortunés, mais manquant d'espace agricole, et, de l'autre, les responsables gouvernementaux de pays pauvres prêts à vendre ou à louer de grandes surfaces de terres, le plus souvent sans se soucier des paysans qui les exploitent déjà. Les années 2007 et 2008, années de crises alimentaires qui se sont manifestées par une flambée des prix agricoles, ont vu grandir l'intérêt d'investisseurs pour des achats de terre, voire pour une entrée dans la production agricole, et se multiplier ces transactions spéculatives. Pour certaines régions du monde, où existe un marché foncier ouvert aux investisseurs non agricoles et aux étrangers, cette voie était déjà ouverte, mais dans la plupart des cas, la réglementation des transactions foncières ou l'absence de propriété privée et de marché foncier interdisait les ventes à grande échelle à des étrangers ou la cession à des investisseurs non exploitants agricoles. De toute façon, la faible rentabilité des activités agricoles et, surtout, les risques élevés des investissements dans le domaine agricole éloignaient les spéculateurs. Quel que soit l'importance des accaparements à venir des terres par des investisseurs étrangers, le processus de concentration du foncier est à l'œuvre dans la plupart des pays. Son impact sur l'emploi agricole est important. En France, pour quatre départ d'agriculteurs, souvent des départs à la retraite, on ne compte qu'une seule installation de jeunes agriculteurs, l'essentiel des départs se traduisent par l'agrandissement des exploitations du voisinage.

3.2.3 Dégradation des ressources naturelles et des capacités de production agricoles

L'évolution du climat et la dégradation des ressources naturelles (fertilité des sols, qualité ou disparition des eaux, perte de diversité biologique) font peser des pressions importantes sur les conditions de production agricole.

Le PNUE a introduit dans son rapport 1985 la notion de « réfugié climatique ». Fin 2008, le haut-commissaire adjoint du HCR, Craig Johnstone considérait que près de 6 millions de personnes devraient chaque année quitter leurs lieux de vie. L'ONG anglaise Christian Aid va beaucoup plus loin dans son rapport « *The real migration crisis* » (mai 2007): « *On current trends, a further 1 billion people will be forced from their homes between now and 2050. We believe forced migration is the most urgent threat facing poor people in developing countries* ».

L'érosion et l'appauvrissement des sols – notamment dans les régions où les prélèvements dépassent les apports de fertilisants – entraînent souvent la paupérisation des producteurs. L'ONU et la FAO alertent depuis plusieurs décennies sur la dégradation des sols en particulier dans les pays tropicaux. *“Some 17% of the land surface has already been strongly degraded and the affected area is still growing. Overexploitation, overgrazing, inappropriate clearing techniques and unsuitable land use practices have resulted in severe nutrient decline, water and wind erosion, compaction and salinization”* (ISRIC, 2013). Dix millions d'hectares de terres cultivables sont emportés par l'érosion chaque année (Pimentel, 2006)

L'urbanisation est un autre facteur de dégradation ou de disparition des surfaces cultivables, souvent les plus productives. En Europe, le bilan entre la colonisation de nouvelles terres et la perte de surface agricoles liée à l'urbanisation est très négatif. L'Agence européenne de l'environnement donne une idée de l'ampleur de ce processus : : *« It shows that the spread of urban areas and transport infrastructure has been accelerating. Artificial land cover increased by 3.4 % in Europe in the period 2000–2006, by far the largest proportional increase in all land use categories”*.

L'exposé de ces différents processus d'éviction des paysans de leurs terres et de leurs métiers ne doit pas occulter le fait qu'une proportion importante des départs de l'agriculture tient à des aspirations positives et à des actes volontaires. L'espoir d'une vie meilleure en ville ou à l'étranger pousse de nombreux paysans à partir, notamment parmi les jeunes générations. Mais, quelques soient les raisons et la motivation, chaque départ constitue une nouvelle arrivée sur le marché du travail.

Ces mécanismes d'éviction, liés directement à la libéralisation des échanges et à l'intégration des marchés agricoles, à l'ouverture des marchés fonciers et au durcissement des normes sanitaires, à la dégradation des ressources naturelles, qui laissent les exclus de l'agriculture dans un néant économique et social, sont en fait et paradoxalement considérés comme des facteurs de progrès et sont le plus souvent encouragés par les politiques publiques nationales, par les politiques de coopération internationale et par l'application des accords internationaux.

Au-delà des drames individuels et familiaux, cet afflux sans précédent de demandeurs d'emplois peu qualifiés vers le marché du travail, est une source majeure d'instabilités sociale, économique et géopolitique. La relative réussite de la transition historique des agricultures des pays développés, particulièrement des agricultures familiales ouest-européennes, qui ont opéré leur transition vers un modèle agricole à 3% de paysans, semble montrer le chemin aux pays toujours majoritairement paysans. Or, la plupart des facteurs qui ont permis la transition européenne, ont aujourd'hui disparu.

4 La transition ouest-européenne ne pourra pas servir de modèle

Le chômage structurel n'est apparu en France qu'à la fin des années 1970 alors que les campagnes s'étaient déjà largement vidées et alors même qu'une forte immigration, provenant successivement d'Europe de l'Est, d'Europe du Sud, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, s'était produite notamment lors des trente glorieuses. L'Europe a pu opérer sa transition agro-démographique, c'est-à-dire ce passage de 60% à 3% d'agriculteurs dans sa population totale, sans apparition durable d'un chômage structurel, malgré l'existence de périodes de crise économique, et particulièrement la plus grave d'entre elles, celle de 1929. Pourtant, l'histoire européenne ne peut servir de modèle aux pays encore fortement paysans tant le contexte a évolué :

- La transition démographique européenne a débuté en France et a duré deux siècles (1740-1940) avec une période de forte croissance démographique qui s'est équilibrée lorsque la baisse de la natalité a rejoint la baisse, antérieure, de la mortalité (Vallin, 2004).
- La transition agro-démographique européenne s'est déroulée sur près de cent cinquante ans, puisque la France comptait 60% de paysans en 1840 et a atteint les 3% à la fin du XX^e siècle (Démier, 2000).
- Les deux guerres mondiales, en tuant beaucoup de paysans, ont modifié le profil démographique des campagnes.
- 55 millions d'européens, dont un grand nombre de paysans, ont pu émigrer, au XIX^e siècle, vers de nouveaux mondes et de nouvelles terres, souvent avec l'appui des pouvoirs publics et des administrations coloniales. Ce processus s'est poursuivi au début du XX^e siècle. (Rygiel, 2007)
- Il y a eu de longues périodes de croissance fortement créatrices d'emplois, lors des époques de révolution industrielle et de réalisation de grands travaux d'infrastructures.
- Des politiques publiques, notamment sociales, ont pu être mises en œuvre pour accompagner ces transferts de travail et pour permettre aux exploitants agricoles âgés de partir à la retraite.
- Depuis la fin du XIX^e siècle, une excellente école républicaine a pu former des générations de jeunes paysans et leur fournir les compétences et les diplômes leur permettant de quitter leurs terres dans de bonnes conditions.
- La résilience des exploitations agricoles s'est réduite : le modèle agricole est, malgré les apparences, devenu plus fragile, notamment du fait de la lourdeur des investissements, de l'ampleur de l'endettement et de la volatilité des prix.

L'examen de ces différents facteurs fait apparaître que la réussite de la transition ouest-européenne tient en partie à la richesse des nations qui l'ont réalisée et à la maturité de leurs institutions et de leurs politiques publiques. Des atouts essentiels qui font défaut à la majorité des pays engagés aujourd'hui dans ces transitions agro-démographiques. En outre, dans un monde plein aux frontières étroitement gardées, l'émigration massive n'est plus possible.

5 Conclusion

Aujourd'hui, il y a un grand déséquilibre entre les flux entrants sur le marché du travail, causés en bonne partie par les hémorragies paysannes, et les flux sortants, mesurés par les créations d'emplois, surtout si l'on ne retient que les emplois à peu près décents et un tant soit peu formels. Même les pays à fort taux de croissance n'y échappent pas. Cette différence alimente une immense trappe à pauvreté qui a déjà piégé 1 bon milliard de paysans. Si les mécanismes d'exclusion venaient à se renforcer encore, la situation dans certaines régions du monde deviendrait, non pas inacceptable – car elle l'est déjà –, mais invivable, explosive et contagieuse. Comment l'espoir d'un « travail décent », qui est celui des syndicats et de l'OIT, pourrait-il se concrétiser lorsque des centaines de millions de personnes en situation d'exclusion sont prêtes à travailler dans les pires conditions de droit et de rémunération ?

Dans le domaine de l'emploi agricole, comme dans d'autres, une régulation des flux est nécessaire. Il ne s'agit ni d'interdire les mouvements ni de se focaliser sur un pourcentage de paysans qu'il faudrait conserver. Il s'agit d'œuvrer pour que les flux s'équilibrent. Le seul moyen d'y parvenir est, d'abord, de faire tous les efforts possibles pour créer des emplois et notamment d'en créer dans les zones rurales à l'amont et à l'aval de la production agricole. En termes d'emploi, les agricultures familiales ont en général des performances très supérieures aux autres formes de production agricole. Elles doivent donc être soutenues par des politiques agricoles adaptées à leurs caractéristiques. Mais il faut aussi s'attaquer aux processus d'exclusion, et, déjà, ne pas les promouvoir et arrêter de penser que les exclusions sont inévitables et utiles. Enfin, et surtout, il faut prendre les dispositions permettant aux agriculteurs de vivre de leur métier, d'être rémunérés de façon décente de leur travail, et prendre en compte la question de l'emploi dans la construction des politiques publiques et dans la négociation des accords internationaux. En particulier, la question de l'emploi agricole au niveau mondial doit être prise en compte dans les négociations commerciales du « cycle du développement », engagées à l'OMC depuis 1999 et plongées depuis juillet 2008 dans un coma profond.

Si ces différents efforts n'étaient pas tentés ou aboutissaient à un échec, face au déficit considérable d'emplois, nous n'aurions que trois solutions : l'abandon pur et simple d'une partie de l'humanité, considérée comme excédentaire et définitivement hors du jeu économique, comme le suggérait Malthus ; une redistribution massive de ressources des inclus vers les économiquement exclus grâce à une fiscalité et à des politiques sociales

toujours plus fortes ; un partage du travail rémunéré aux différentes échelles géographiques. Devant le déficit déjà considérable de travail rémunéré, les gouvernements s'efforcent de conquérir des parts d'un marché mondial du travail et, faute d'y arriver à la mesure de leurs besoins d'emplois, ils hésitent entre ces trois voies ou sont à la recherche d'un dosage acceptable entre elles.

Nous savons depuis toujours que les agricultures doivent être productives et livrer des produits sûrs ou, pour le moins, non toxiques. Nous savons depuis quelques décennies qu'elles doivent respecter les ressources naturelles et avoir une haute valeur environnementale. Nous devons maintenant admettre qu'elles doivent aussi avoir une haute valeur sociale, c'est-à-dire avoir le souci du « travail décent » qui devrait concerner toutes les exploitations agricoles du monde. Les agricultures du monde doivent pouvoir trouver les moyens de gérer de manière responsable et durable le grand nombre d'humains investis dans l'activité agricole.

La bonne nouvelle est que la recherche de la haute valeur sociale et celle de la haute valeur environnementale vont de pair ; l'intensification écologique va en effet avec le développement d'agricultures intensives en travail.

6 Références

- Agreste (2011). Service de la statistique et de la prospective agricole. Recensement agricole 2010. France Métropolitaine. n°266.
http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur266-2.pdf
- Aquastat, FAO (2011).
http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/temp/wwap_pdf/Table_Agriculture_water_withdrawals.pdf
- Démier F. (2000). "La France du XIXe siècle, 1814-1914 ». Collection Points,
- FAOStat, (2011).
<http://faostat.fao.org/>
- Gilbert N (2012). One-third of our greenhouse gas emissions come from agriculture Nature doi:10.1038/nature.2012.11708
<http://www.nature.com/news/one-third-of-our-greenhouse-gas-emissions-come-from-agriculture-1.11708#ref-link-3>
- [ISRIC \(2013\). World Soil information-Soil threats](http://www.isric.org/about-soils/soil-threats)
<http://www.isric.org/about-soils/soil-threats>
- Kissinger, G., M. Herold, V. De Sy. (2012). Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policymakers. Lexeme Consulting, Vancouver Canada
- Pison, G (2011). INED. Tous les pays du Monde, Population et société n°480.
- OIT, (2012). Rapport annuel, Tendances mondiales de l'emploi
- Pimentel, D (2006). Soil erosion: A food and environmental threat. Environment, Development and Sustainability (2006) 8: 119–137
- Polaski, S (2006). Winners and Losers: Impact of the Doha Round on Developing Countries
<http://www.carnegieendowment.org/files/Winners.Losers.final2.pdf>
- Roudart L & M Mazoyer (1997). Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine, Seuil, Paris,*
- Rygiel, P (2007). Le Temps des migrations blanches : Migrer en Occident (1840-1940) – Ed : Aux lieux d'Être, Montreuil.
- Stads, GJ & L Ndimurirwo, (2011). Burundi, recent developments in public agricultural research. Agricultural Science & Technology Indicators - Country Note.
<http://www.asti.cgiar.org/pdf/Burundi-Note.pdf>
- UN (2011). International Migration report 2009: A global assessment.
http://www.globalmigrationgroup.org/uploads/gmg-topics/mig-data/International_Migration_Report_2009.pdf

Vallin, J (2004). « La transition démographique européenne : 1740-1940 », In Caselli, Vallin et Wunsch., *Démographie : analyse et synthèse. Volume V. « Histoire du peuplement et prévisions »*, édition de l'INED, Paris, 2004. p.71-116

World Bank (2010). World Development Indicators.
<http://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS>

World Bank (2013). World Development Report 2013: Jobs

http://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/Resources/8258024-1320950747192/8260293-1322665883147/WDR_2013_Report.pdf

Box A : Comptabilisation des chômeurs selon la banque mondiale

Deux citations expliquent les chiffres de l'emploi présentés par la Banque mondiale dans le « Rapport sur l'état général du monde 2013, Emplois/Jobs » :

- « *Le monde compte plus de 3 milliards d'actifs mais ceux-ci ont des emplois très divers. Quelques 1,65 milliard d'entre eux sont employés et reçoivent un traitement ou un salaire régulier, mais 1,5 milliard d'autres personnes poursuivent des activités agricoles ou travaillent dans de petites entreprises familiales, ou bien ont une occupation à la journée, ponctuelles ou saisonnière. En parallèle, 200 millions de personnes, parmi lesquelles les jeunes sont surreprésentés, sont au chômage et cherchent activement du travail. Près de deux milliards d'adultes en âge de travailler, parmi lesquels une majorité de femmes, ne travaillent pas et ne sont pas à la recherche d'un emploi mais l'on ne sait pas combien d'entre eux aspirent à un obtenir un* » (Pages 3 et 4) : Exit 2 milliards de personnes actives qui ne « travaillent » pas et dont on ignore si elles aspirent à travailler.
- « *Dans les pays en développement, la population active est composée pour près de la moitié d'agriculteurs ou de travailleurs indépendants, qui restent donc en dehors du marché de l'emploi* » (P.3) : Exit 1,5 milliards de paysans et de travailleurs indépendants du marché du travail.

Dans son rapport « *Jobs* », la Banque mondiale, selon ses propres chiffres, ne prend en compte que 1,65 milliards de salariés et 0,2 milliard de chômeurs enregistrés, ce qui ne représente qu'un tiers de la population active mondiale. Elle met de côté un deuxième tiers (les 1,5 milliards de paysans et travailleurs indépendants) et ignore tout bonnement un troisième tiers d'humanité (les 2 milliards de personnes en âge de travailler qui ne travaillent pas, ne cherchent pas activement du travail et dont on ignore si elles aspirent à travailler). A noter au passage que la Banque mondiale évalue dans son rapport à 5,35 milliards le nombre de personnes en âge de travailler en 2012, ce qui ne correspond pas aux 4,55 milliards de personnes qui avaient entre 15 et 65 ans en 2012 d'après l'ONU.

Si l'on ignore les paysans, l'essentiel des chômeurs et les exclus, alors la société se trouve en situation de plein-emploi ! Au-delà de la boutade, cette vision particulière du plein emploi a des conséquences sérieuses. C'est l'une des hypothèses non dites du « Modèle macro-économique d'équilibre général » de la Banque mondiale, qui sert notamment de référence dans les négociations de l'OMC. Une telle hypothèse n'est pas anodine. Elle donne un caractère positif aux exclusions paysannes. Or, Sandra Polaski, à l'époque responsable du secteur sociale de la Carnegie, a étudié les effets de la modification de cette

hypothèse sur les perspectives du marché du travail. Il s'avère que le Modèle macroéconomique d'équilibre générale ainsi modifié, donne des résultats très différents, notamment pour les pays les plus pauvres. La libéralisation du commerce des produits agricoles cesse d'être bonne pour tous les pays, il y a bien des gagnants et des perdants (Polaski, 2006).

Box B : Destruction d'emplois agricoles, exode rural et urbanisation

Les frontières entre agriculteurs, ruraux non agriculteurs et urbains sont très floues : Dans beaucoup de pays, la quasi-totalité des ruraux sont agriculteurs, mais existent aussi des paysans sans terres, des journaliers, des pluriactifs ou simplement des paysans pauvres qui s'efforcent de trouver quelques revenus complémentaires hors de leurs micro-exploitations agricoles pour assurer à leurs familles le minimum vital, et déjà leur alimentation. On connaît ce paradoxe rappelé par la FAO chaque année : Les deux-tiers des personnes souffrant de faim sont des paysans pauvres. De même, la frontière entre les urbains et les ruraux est difficile à tracer tant elle est mobile. Les habitants des périphéries urbaines restent souvent liés à leurs villages d'origine, où ils peuvent se replier en cas de difficultés majeurs. Dans ces interstices statistiques et légaux nous trouvons des centaines de millions de personnes, dont l'implantation évolue avec l'état du marché du travail. Ces travailleurs sont légions dans toutes les villes du sud du monde, une ou plusieurs centaines de millions de Chinois sont dans une situation analogue aux travailleurs sans papier des pays européens et peuvent être amenés à rejoindre leurs villages. Nous ne sommes pas non plus très loin de la situation des travailleurs turcs (en Allemagne) ou marocains (en Espagne), qui appartiennent temporairement à une sorte de deuxième marché du travail doté de droits et de niveaux de rémunération minorés déterminés dans des contrats patronaux, voire qui travaillent en dehors de toutes réglementations.

Les chiffres sont là encore incertains selon que l'on choisit des définitions larges ou étroites de chaque catégorie. On peut esquisser un calcul simple à partir des statistiques de l'ONU, qui considère que :

La population urbaine devrait progresser de 3,4 milliards (2010) à 6,3 milliards (2050), ce qui représente en moyenne 70 millions d'urbains supplémentaires chaque année.

La population mondiale devrait progresser dans le même temps de 7 à 9 milliards, ce qui représente 50 millions de croissance démographique annuelle. La population urbaine représente aujourd'hui 50% de la population total et si l'on considère que la croissance démographique est égale en ville et à la campagne, la croissance démographique urbaine pourrait s'établir autour de 25 millions de personnes par an.

La différence entre la croissance de la population annuelle des villes (70 millions de personnes) et la croissance démographique des villes (25 millions), correspondant pour l'essentiel à la migration des ruraux vers les villes. Cette différence est estimée à 45 millions de personnes par an. On retiendra donc que, d'après les projections de l'ONU, 1,8 milliards de ruraux devraient rejoindre les villes du monde d'ici 2050. Ce nombre est du

même ordre de grandeur que celui des agriculteurs qui pourraient quitter leurs exploitations agricoles selon nos estimations – et ce, sans compter la part significative des nouveaux exclus qui resteront dans les campagnes.

En conclusion, le prolongement des tendances actuelles nous a amené à considérer que le taux d'agriculteurs dans la population mondiale allait converger pour s'équilibrer autour du taux actuel des pays développés, taux d'ailleurs qui continue de baisser. Nous avons avancé le chiffre de 3%, ce qui implique le départ de 2,6 milliards de personnes d'ici 2050, correspondant à 1,69 milliards d'actifs. Au vu de ce qui précède, 70% de ces partants (1,8 milliards de personnes dont 1,17 milliards d'actifs) rejoindraient les villes et les autres (30% des partants soit 800 millions de personnes dont 520 millions d'actifs resteraient en milieu rural.